

N'est-ce pas normal de continuer à pécher comme chrétien?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 63

~ 1689 13.2 ~

Le péché rémanent, bien qu'inévitable, n'est pas accepté mais combattu par le chrétien. ~ Romains 6.2

Notre doctrine de la sanctification doit impérativement préciser le degré de sainteté auquel un croyant peut raisonnablement s'attendre ici-bas. Est-il possible pour le chrétien sanctifié par le Saint-Esprit d'arrêter complètement de pécher? Certains enseignants de la Bible affirment le perfectionnisme chrétien où l'enfant de Dieu ne pécherait plus du tout. Cet enseignement s'appuie généralement sur une lecture littérale de 1 Jean 3.6-10 et en particulier du verset 9 : « *Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.* » Pourtant, le même apôtre déclare aux mêmes lecteurs quelques versets plus tôt :

⁸ Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. ⁹ Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. ¹⁰ Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. (1 Jn 1.8-10)

Le péché et la confession des péchés font donc partie de la vie chrétienne normale. Cela ne rend pas le péché normal pour autant. En rejetant le perfectionnisme chrétien, il faut être prudent de ne pas finir par rejeter la sanctification comme si tout effort humain était vain. Le prochain paragraphe de la confession de foi décrit la posture normale du chrétien vis-à-vis du péché rémanent.

(Par. 2) Cette sanctification est opérante dans l'homme tout entier, bien qu'elle demeure imparfaite durant cette vie. Dans tous les aspects de cette vie demeurent des restes de corruption, qui donnent lieu à une guerre continuelle et implacable : la chair, en ses passions, s'oppose à l'Esprit, et l'Esprit à la chair.

La sanctification s'opère à tous les niveaux de notre être : l'intellect, l'affection, la volonté et le corps (1 Th 5.23). Cependant, « *dans tous les aspects de cette vie demeurent des restes de corruption* ». Il en résulte une tension entre la sanctification et le péché rémanent ou entre la chair et l'Esprit (Ga 5.17). Dans cette situation l'état normal du chrétien n'est pas la *passivité*, mais la *combattivité*. Le chrétien ne se dit pas « Je peux pécher puisque le péché rémanent me garde esclave ». L'apôtre exprime l'état d'esprit qui doit habiter le croyant à l'égard du péché rémanent :

¹ Que dirons-nous donc? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? ² Loin de là! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché? (Rm 6.1-2)

La sanctification ne vient pas d'une simple discipline personnelle causée par la volonté de l'homme, mais d'une transformation spirituelle profonde par l'union avec Christ. *Celui qui est mort au péché, bien qu'incapable d'être sans péché, ne peut plus vivre volontairement sous le péché.* Voilà ce que signifie « *il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu* » : il ne peut plus vivre dans le péché ni le tolérer dans sa vie. Il le combat activement et le confesse continuellement. La norme du croyant n'est pas la *rémanence* du péché, mais sa *mortification*, car « ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs » (Ga 5.24).

Ainsi le portrait biblique du sanctifié ne ressemble pas à quelqu'un qui se croit parfait sans voir ses transgressions. Il n'est pas non plus celui d'un défaitiste qui justifie son péché sous prétexte qu'il ne peut être vaincu. L'Écriture nous dépeint un portrait vibrant et réaliste du pécheur sanctifié dans le témoignage de Paul en Romains 7.

¹⁴ Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. ¹⁵ Car je ne sais pas ce que je fais: je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. ¹⁶ Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. ¹⁷ Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. ¹⁸ Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair: j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. ¹⁹ Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. ²⁰ Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. ²¹ Je trouve donc en moi cette loi: quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. ²² Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; ²³ mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. ²⁴ Misérable que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort?... ²⁵ Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur!... Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché.

L'homme régénéré voit la perfection de la Loi et aspire à s'y conformer. En même temps il se sait en deçà des exigences divines, il voit son péché et le confesse. *Son ancienne nature est toujours présente, mais elle ne définit plus son identité.* Sa volonté est renouvelée, mais elle ne possède pas encore la capacité de ne pas pécher. Le croyant pleure sur son péché, mais il ne désespère pas puisqu'il se sait sauvé en espérance (Rm 8.24) ; il crie donc à Celui en qui il espère et qui le délivrera de la puissance du péché et de la mort.

Le chrétien est toujours pécheur, mais toujours repentant. Il tombe encore, mais il marche de progrès en progrès (1 Th 4.1). Et bien qu'il déploie tant d'effort, *ses progrès sont l'œuvre de la grâce divine qui le pardonne et le transforme.* « Nous tous dont le visage découvert reflète la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, par l'Esprit du Seigneur. » (2 Co 3.18)